

Bernard de Clairvaux

Ses Lettres: un accès à la connaissance de sa personnalité

*

Introduction/Présentation

A. Genèse et chronologie de la correspondance

Plus de 500 Lettres de Bernard sont parvenues jusqu'à nous. Les premières semblent dater des années 1121-1125, lorsque le jeune abbé est amené à s'intéresser au monde extérieur, par suite d'événements qui le touchent personnellement ou qui concernent des monastères voisins ou amis [par exemple: l'affaire de Morimond, monastère fondé la même année que Clairvaux, en 1115, par Cîteaux (Ep. 4-7), ou le départ de Clairvaux pour Cluny de son cousin Robert (Ep. 1)].

L'année 1124 est une date-clé pour la correspondance: elle correspond à l'édition de l'Apologie (1123/1124).

B. Bernard et ses secrétaires

Comment s'élaboraient ces lettres, depuis le moment de leur composition jusqu'à l'arrivée à leur destinataires et jusqu'à la copie que nous en avons?

L'auteur (Bernard) note à l'aide d'un poinçon sur une tablette de cire, le contenu essentiel de ce qu'il veut transmettre - la *tabula* -; mais le plus souvent, il dicte à un secrétaire soit quelques idées, soit un schéma. Ses secrétaires ou *notarii*, transcrivent sur parchemin (peau d'animal tannée) ce qui a été inscrit sur la tablette qui est ensuite effacée. Bernard relit, corrige, ajoute, retranche avant la rédaction finale. Une copie de la lettre est gardée sur place et la lettre est expédiée par un porteur (*lator*) à qui est confié souvent un message oral. Avant 1125, Bernard n'avait pas de secrétaire attitré; plusieurs, par la suite, occuperont cette fonction: Guillaume de Rievaulx (Ep. 1, qui témoigne d'un miracle: lettre qui fut "écrite sous la pluie" sans être moullée); Geoffroy d'Auxerre (dès 1145, alors que, disciple d'Abélard, il était entré à Clairvaux en 1140, après avoir entendu à Paris Bernard prononcer son fameux "Sermon aux clercs, sur la conversion"; il rédigea, après Guillaume de S. Thierry et Arnaud de Bonneval, les Livres III et IV de la *Vita Prima*); Nicolas de Clairvaux, secrétaire favori; mais il devra quitter Clairvaux en 1151/52 pour "indélicatesses"; Gérard de Péronne, Baudoin de Pise, Renaud de Foigny et d'autres encore... Ces secrétaires étaient entourés de copistes et de messagers; il y avait parfois des interpollations. Bernard lui-même le reconnaît pour le regretter:

"La masse d'affaires en cours en est responsable; lorsque nos scribes ne retiennent pas bien ce que nous avons voulu dire, il aiguise outre mesure leur stylet et je ne puis même pas voir ce que je leur ai prescrit d'écrire" (Lettre 387, à Pierre le Vénérable, Abbé de Cluny; il est question dans cette lettre de Nicolas de Clairvaux qui à inscrit des "paroles amères", à l'encontre de Pierre le Vénérable, que Bernard n'avait pas dictées...).

C. Les destinataires des Lettres

1- La hiérarchie ecclésiale

Le successeur de Pierre à Rome: de Calixte II à Eugène III. Ce dernier, en tant que Pontife

venant du monde cistercien, reçut un grand nombre de lettres de Bernard. Notre auteur s'adresse aussi aux cardinaux et à des membres de la curie romaine (au Chancelier Haimeric, en particulier). Quatre-vingt-cinq lettres parviennent à des évêques. Quarante-deux sièges épiscopaux de toute l'Europe sont concernés, de l'Irlande à la Scandinavie...

2- Le monde monastique et diocésain

Bernard s'est adressé à des abbés bénédictins, des prieurs de chartreux etc... Remarquables sont les lettres échangées avec Pierre le Vénérable, abbé de Cluny depuis 1122. Celles envoyées à Suger, l'abbé de S. Denis, montre à l'évidence le courage de Bernard, son autorité morale et sa délicatesse de sentiments. Ses fermes reproches adressés à Suger (cf. Ep. 78) ne sont pas moins vigoureux que ceux qu'il formula envers Henri, évêque de Sens (cf. Ep. 42): dans les deux cas, cela aboutit à une véritable conversion des prélats... Guillaume de S. Thierry, ami de Bernard, reçoit de celui-ci de nombreuses lettres. Peu de lettres envoyées aux abbés cisterciens: Bernard les voyaient chaque année au Chapitre Général tenu à Cîteaux. On s'étonne qu'aucune lettre n'ait été envoyée à Etienne Harding, l'abbé de Cîteaux, et pas davantage à ses successeurs, après 1133... Cîteaux, Clairvaux: y avait-il entre ces deux abbayes une certaine rivalité?...

La correspondance avec des communautés de chanoines (Prémontrés; Victorins) est abondante. Simples moines et moniales reçoivent de Bernard exhortations et encouragements; en tout trente-deux lettres envoyées à des religieux à l'extérieur de l'Ordre, et une vingtaine à des moines de l'Ordre. Les moines de Clairvaux n'ont reçu que deux lettres de Bernard, lors de ses séjours en Italie pour contribuer à éteindre le schisme (entre 1132 et 1138).

Au clergé diocésain est adressé une dizaine de lettres.

3- Les grands de ce monde

Dans le monde laïque, c'est à l'empereur germanique, aux rois de France, d'Angleterre, du Portugal, à la reine de Jérusalem, bref à tous les souverains, qu'écrit Bernard. Les rois de France, Louis VI et Louis VII- avec qui Bernard eut quelques difficultés - reçurent onze lettres.

Nombreux sont les messages envoyés à de hauts dignitaires laïques, comtes et barons: en premier lieu, le comte Thibaud de Champagne, à qui sont adressées neuf lettres; certaines sont des requêtes instantes. Nombreuses lettres aussi adressées à des femmes, reines, comtesse, moniales. Des villes, comme Milan ou Rome, sont destinataires de longues missives.

4- Les amis

Relation épistolaire également avec des savants et des maîtres, comme Pierre Lombard, Hugues de S. Victor: ce sont parfois de véritables traités (cf. Ep. 77 sur le baptême à Hugues de S. Victor). Mais ce sont aussi de brefs billets, chargés d'affection, traitant de divers sujets; Bernard s'intéresse en effet à tout ce qui fait la vie des hommes; il les tient pour "affaires de Dieu" (Ep. 20). "Bernard recevait de partout de très nombreuses lettres et y répondait", témoigne Geoffroy d'Auxerre" (*Vita Prima* III, VII, 22).

Nous effectuerons un premier repérage parmi les 91 premières lettres du Registre. Elles nous livreront un éclairage sur la personnalité de Bernard, homme d'Eglise, puisqu'elles constituent comme une "Miroir de l'Eglise" (*Speculum Ecclesiae*) en cette première moitié du XIIème s.

Première Partie: les Lettres 1 à 41

A- Vue d'ensemble

1- L'ouverture de cet ensemble se fait par un "prélude monastique": les lettres 1 à 12 , bien que les lettres 2-3 concernent des chanoines. Ce groupe de lettres traite néanmoins de la vie monastique dans les premières années de l'aventure cistercienne; l'affaire Morimond en est un exemple, et l'intervention vigoureuse de Bernard dénote le grave préjudice porté à l'Ordre par la défection de l'Abbé Arnold.

La célèbre "Lettre à Robert" (Ep. 1) ouvre le Dossier. Elle mérite sa réputation par une facture littéraire remarquable. Bernard se livre. Il se montre tour à tour tendre et exigeant, rappelant à celui qui s'est laissé séduire par la douce rigueur tempérée de Cluny le sérieux de la profession monastique par le voeu de stabilité:

"Tout ce que tu t'accordes 'en nourriture et en vêtements superflus' (cf. 1 Tm 6, 8), en paroles oiseuses, en licence et en curiosité vagabonde, au-delà de ce que tu as promis, de ce que tu as observé chez nous, sans nul doute, c'est là 'regarder en arrière' (cf. Lc 9, 62), c'est prévariquer, c'est apostasier" (§ 9)...

"Peaux de bêtes et lingerie fine, ce sont là des douceurs pour malades non des armes pour combattants... Les mets gras servent le corps non l'esprit... Ce n'est pas l'âme mais la chair que l'on engraisse de fritures" (§ 11).

Les lettres 11 et 12 sont adressées au prieur et aux moines de la Grande Chartreuse. Vingt années plus tard, la lettre 11 sera jointe en finale de Traité "Du devoir d'aimer Dieu". Bernard en jugeait le contenu interchangeable, vingt ans après sa rédaction. C'est en dire la valeur.

2- Le groupe des lettres 13 à 36 est un véritable "miroir de l'Eglise". Certaines de ces lettres, envoyées à Rome, prennent la défense de moines. Dans la lettre 20 au Chancelier Haimeric se trouve la fameuse formule de Bernard où celui-ci affirme, vers 1126/28, que "si peu important qu'il soit" pour avoir à traiter des affaires personnelles à Rome, il ne "considère pourtant aucune des affaires de Dieu comme lui étant étrangère". C'est pourquoi suivent toute une série de lettres adressées à des évêques auxquels Bernard prodigue encouragements et conseils.

Les lettres 32 à 36 ouvrent un nouveau Dossier monastique: au comte de Champagne Hugues, devenu Chevalier du Temple, Ordre pour lequel Bernard écrira une sorte de Règle ("Eloge de la Nouvelle Chevalerie"). Il s'adresse au moine Drogon, qui a quitté l'abbaye bénédictine de S. Nicaise de Reims pour Pontigny; suivent plusieurs lettres au moine et aux abbés concernés: échange étonnant!

3- Les lettres 37 à 41 sont envoyées au comte Thibaud de Champagne, en faveur d'un nommé Humbert et pour des questions d'importance. Mais bientôt l'horizon va s'élargir, et les lettres de Bernard franchiront les limites du Royaume...

B- La "Lettre à Robert" (Ep. 1)

Robert de Châtillon, fils d'une soeur d'Aleth, la mère de Bernard, était donc cousin de l'abbé de Clairvaux. L'histoire est complexe. Offert très jeune par ses parents à Cluny, il en était sorti et avait accompagné Bernard à Cîteaux en 1112/1113, puis de là à Clairvaux. C'est là que le grand prieur de Cluny le vint chercher, en l'absence de Bernard, et que, "séduit", il quitta Clairvaux pour Cluny. Robert se trouvait encore à Cluny en 1122, lors de l'élection de Pierre le Vénérable. Revenu à Clairvaux, il sera le premier abbé de Noirlac fondé en 1136.

Intérêt de cette Lettre

Sa position en tête du *corpus* des Lettres est un indice; elle est un reflet de sentiments très personnels de Bernard, mais, paradoxalement, elle est aussi "un manifeste" (Dom Jean Leclercq) sur les exigences de la profession monastique dans une communauté stable. Cette Lettre est également une première pièce au "Livre blanc" ouvert entre Cluny et Cîteaux; d'autres pages, telles celles de l'Apologie (1124/1125) et la correspondance entre Bernard et Pierre le Vénérable, en constitueront la matière principale.

Plan

Introduction: Interpellation émouvante de Bernard à Robert, son cousin qui "soit par l'horreur d'une règle trop stricte ou par l'attrait d'une vie plus douce à la nature, soit même par les flatteries et les chuchotements trompeurs des autres, étaient passé des cisterciens aux clunisiens"

1. Accablé par le départ de Robert, Bernard, non sans se faire humble et reconnaître ses torts, le conjure de revenir (§§1-2).
2. Il promet d'être à l'avenir moins rigoureux (§3).
3. Evocation du départ de Robert entraîné par le Grand Prieur de Cluny, venu à Clairvaux en l'absence de Bernard (§§4-5).
4. La démarche faite à Rome pour justifier l'enlèvement sous prétexte que Robert enfant aurait été "offert" par ses parents à Cluny (cf. RB 58-59) est récusé par Bernard (§6). Ce sont les parents de Robert qui ont fait une "promesse", non leur fils lui-même; d'où l'invalidité du processus non-conforme au droit (§§7-8).
5. L'accusation de "prévarication" (grave manquement à ses devoirs) est portée contre Robert; il s'y mêle cependant de la compassion, avec un rappel des soins et de la délicatesse d'attention apportés par Bernard, abbé, à Robert (§10).
6. Le "luxe" est-il préférable à l'ascèse? L'expérience et le bon sens montrent que non (§11).
7. Exhortation finale à l'effort et à la poursuite du "combat spirituel" pour le Christ et avec Lui (§13).

Illustration par quelques textes

§1- "Assez et plus qu'assez, j'ai espéré, cher fils Robert, que peut-être la pitié de Dieu daignerait visiter par elle-même ton âme, et, à travers toi, la mienne, en t'inspirant à toi une componction salutaire, et à moi la joie de ton salut. Mais, parce que, jusqu'à présent, je me vois 'frustré dans mon attente' (Ps 118, 116; verset prononcé lors de la profession solennelle), je ne veux plus cacher ma douleur, ni réprimer mon anxiété ni dissimuler ma tristesse. De là vient que, contrairement aux règles de la justice, je suis contraint, blessé, de rappeler celui qui m'a blessé; méprisé, je recherche celui qui m'a méprisé; injurié, de faire satisfaction devant celui qui m'a injurié; de supplier enfin celui qui aurait dû me supplier. Il est vrai qu'une excessive douleur ne délibère pas, n'a pas de honte, ne consulte pas la raison, ne redoute pas l'offense à sa dignité, n'obtempère pas (n'obéit pas) à la loi, n'admet pas le jugement, ignore la mesure et le bon ordre, l'instinct de vie poussant en tout et pour tout, et uniquement, ou bien à se priver de ce qu'on souffre d'avoir, ou bien à avoir ce dont on souffre d'être privé. Mais, dis-tu, je n'ai blessé ni méprisé personne; c'est moi plutôt qui, méprisé, blessé de mille manières, ai seulement fui celui qui m'a fait tant de mal. A qui ai-je fait injure, si j'ai fui les injures? Ne convient-il pas de laisser la place au persécuteur, plutôt que de résister; de fuir qui vous frappe, plutôt que de répliquer? _ C'est juste, j'en conviens. Ce n'est pas pour contester que j'ai entrepris ceci, mais pour mettre un terme à la contestation. Fuir la persécution n'est pas la faute de celui qui fuit, mais du persécuteur. Je ne dis pas le contraire. J'oublie ce qui a été fait, je ne cherche ni pourquoi, ni comment cela s'est fait. Je ne discute pas des fautes, je ne reviens pas sur les causes, je ne me rappelle pas les injures. D'ordinaire en effet cela excite les discordes, loin de les apaiser. Je parle seulement de ce qui me tient le plus à coeur. Moi,

malheureux qui suis privé de toi, qui ne te vois pas, qui vis sans toi; 'mourir pour toi, pour moi, c'est vivre' (cf. Ph 1, 21); vivre sans toi, c'est mourir. Je ne cherche donc pas à savoir pourquoi tu es parti, mais je me plains de ce que tu ne sois pas encore revenu: je fais état non des causes de ton départ, mais de ton retard à revenir. Viens seulement, et ce sera la paix; reviens, et c'en est assez. Reviens, dis-je, reviens, et, joyeux, je chanterai: 'Il était mort et il revit; il avait péri, et il est retrouvé' (cf. Lc 15, 24)".

§2. "Il y aura eu de ma faute, c'est sûr, dans ton départ. Pour lui, un adolescent si tendre, j'ai été austère, et, trop dur, je l'ai traité de façon inhumaine, lui si fragile. C'est pour cette raison, en effet, qu'autrefois, quand tu étais présent, je m'en souviens, tu avais l'habitude de murmurer contre moi (*murmurare solebas*); et c'est pour cela, maintenant encore, je l'ai entendu dire, que tu ne cesses pas non plus de me discréditer, moi qui suis loin. On ne t'en fait pas grief. Je pourrais sans doute m'excuser et dire qu'il fallait réprimer ainsi l'exubérance des mouvements de l'enfance, et qu'à ces années frustes était due l'austère initiation d'une discipline plutôt stricte, selon le témoignage de l'Écriture qui dit: 'Rappe ton fils de verges et tu délivreras son âme de la mort' (Pr 23, 14; cf. RB 2, 29), et encore: 'Ceux que le Seigneur aime, il les corrige; il flagelle tout fils qu'il accueille' (Hb 12, 6)... Mais, comme je l'ai dit, c'est ma faute si tu es parti; n'allons pas, contestant sur la façon dont le mal a été commis, en retarder la correction. Mais, sans aucun doute, tu commencerais maintenant à te mettre en faute, si tu ne pardonnais pas à celui qui se repent, si tu n'avais pas d'indulgence pour celui qui avoue; car, oui, j'ai pu parfois, sur certains points, manquer de discrétion à ton égard, mais non par malveillance assurément. Si, pour l'avenir aussi, tu me soupçonnes de cette même indiscretion, sache que moi, je ne suis plus ce que j'étais, parce que je ne pense pas que , toi non plus, tu seras ce que tu étais. Ayant changé, tu me trouveras changé, et celui qu'auparavant tu craignais comme maître, rassuré, tu l'embrasseras comme un compagnon. Ainsi, que tu sois parti par ma faute - comme tu le penses, et je ne m'en défends pas -, ou bien par la tienne - comme beaucoup le pense, même si je ne t'accuse pas -, ou encore à la fois par la mienne et par la tienne - ce que, quant à moi, j'incline à penser -, dès lors, si tu refuses de revenir, assurément tu seras seul inexcusable. Veux-tu te libérer de toute faute? Reviens. Si tu reconnais la tienne, je te pardonne; pardonne-moi, toi aussi, quand je reconnais ma faute"...

§4. 'L'enlèvement': Robert est séduit par le grand Prieur de Cluny.

"Tout d'abord, un certain grand prieur a été envoyé par le prince des prieurs (il y en avait plusieurs à Cluny; le prince des prieurs est celui qui seconde l'abbé Pons, absent), au-dehors et en apparence 'sous les habits de brebis, mais au-dedans loup rapace' (Mt 7, 15)... La pauvre petite brebis ne fuit pas le loup, qu'elle croyait brebis. Pourquoi poursuivre? (*Quid plura?*). **Il attire, charme, caresse et, prédicateur d'un nouvel Évangile (cf. Ga 1, 6-8), il recommande l'ivresse, condamne la sobriété, déclare misère la pauvreté volontaire et appelle extravagances jeûnes, veilles, silence et travail manuel; au contraire, il déclare l'oisiveté contemplation et nomme discrétion la glotonnerie, le bavardage, la curiosité, enfin toute intempérance** (cf. Lettre 142, 1; "Aux moines de l'abbaye des Alpes", écrite en 1138). 'Quand, dit-il, Dieu fait-il ses délices de nos tourments? Où l'Écriture fait-elle commandement à quiconque de se tuer? Quelle religion est-ce donc que de creuser la terre, abattre une forêt, transporter du fumier? Le mot d'ordre de la Vérité n'est-il pas: 'Je veux la miséricorde et non le sacrifice?' (Mt 9, 13), et: 'Je ne veux pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive' (Ez 33, 11), et encore: 'Bieuheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde?' (Mt 5, 7) Pour quel motif Dieu a-t-il créé les aliments, s'il n'est pas permis d'en manger? (cf. 1 Tm 4, 3) Pourquoi nous a-t-il donné un corps, s'il interdit de le soutenir par de la nourriture? Enfin 'celui qui est méchant pour lui-même, pour qui sera-t-il bon? (Sir 14, 5) Quel homme de jugement sain a 'jamais haï sa propre chair'? (Eph 5, 29)

§5. A la fin, circonvenu par de telles allégations, l'enfant crédule est malheureusement séduit et suit son séducteur; il est conduit à Cluny. Il est tondu, rasé, lavé; ses guenilles de rustre, usées et sordides, lui sont ôtées; il est revêtu d'habits coûteux, neufs et somptueux, et le voilà reçu dans la communauté"...

(Suivent les §§ 6-7-8 sur "la profession monastique"; le §9: Robert a "oublié ses vœux"; les §§ 10-11: Bernard, comme père spirituel de Robert, souffre beaucoup; les §§ 12-13 sont une exhortation à l'austérité de la vie cistercienne et au combat spirituel).

C- **Lettre 2**: à Foulques, cousin de Bernard (1120); c'était un "chanoine régulier" qui, sur les conseils de son oncle, "retourna dans le siècle" pour jouir d'une prébende (un revenu fixe) de "chanoine séculier".

Bernard fait parler le Christ qui s'adresse à l'oncle, Vilain d'Aigremont, et au neveu:

"Ne ramène pas dans le siècle celui qui suit une règle, parce que, si tu le ramènes, tu détournes celui que tu fais apostasier. Toi qui suit une règle (celle des chanoines réguliers), ne suit pas celui qui est dans le siècle, parce que, si tu le suis, 'tu me persécutes', moi à qui tu fais du tort à ton propos. Toi, si tu as séduit l'âme pour laquelle je suis mort, tu te constitues en ennemi de ma croix, car 'celui qui ne rassemble pas avec moi, disperse' (Lc 11, 23): combien plus celui qui disperse ceux que j'ai rassemblés!"

(§ 6, suite)... "Toi, si tu lui donnes (à ton neveu) ton accord, tu es en désaccord avec moi, parce que 'qui n'est pas avec moi est contre moi' (Lc 11, 23). A combien plus forte raison est contre moi celui qui, ayant été avec moi, m'abandonne!"...

"Le Christ n'a plus de saveur à qui s'est plongé dans les délices de la chair (les plaisirs et la jouissance des biens de ce monde; cf. E.C. I, 3)..."

Dans la maison de ton oncle, tu ne peux t'enivrer de la fécondité de la Maison de Dieu (cf. Ps 35, 9). Ainsi, les plaisirs charnels et spirituels ne s'éprouvent pas en même temps".

D- **Lettres 4 à 7**: "le Dossier de Morimond" (L.4 à Arnold, abbé de Morimond; L.5 et 7 à Adam, moine de Morimond parti avec son abbé; L.6, à Bruno de Cologne, prévôt (magistrat ecclésiastique de Coblenche), dont l'entremise est requise pour que certains moines de Morimond reviennent au monastère).

1. **Lettre 4**:

"Je puis tout en Celui qui me rend fort (Ph 4, 13)... Oh! si cela m'avait été permis, j'aurais fléchi sans doute **par l'affection** celui que je ne peux fléchir **par la raison**, et ce coeur de fer, qui n'a même pas consenti à céder à la crainte du Christ, peut-être la piété fraternelle l'atteindrait-elle. Mais hélas! ce pouvoir aussi nous a été enlevé (§1).

...O grande colonne de notre Ordre! Je t'en prie, écoute avec patience un ami, même s'il est absent, qui ne supporte pas du tout ton départ, qui compatit du fond du coeur à la peine et au danger que tu cours. O, dis-je, grande colonne de notre Ordre, ne crains-tu pas qu'une grande ruine suive bientôt ta chute?... Que vont faire 'les jeunes plants' (cf. Ps 143, 12) que tes mains avaient semés en divers lieux et 'même en ces lieux d'horreur et de vaste solitude' (cf. Dt 32, 10; EC I, 7)..."

Si tu offres comme il convient, mais si tu ne distribues pas comme il convient (cf. Lc 12, 41-48), ne pêches-tu pas?"...

C'est ici que s'affrontent deux tendances complémentaires: l'hésychasme intérieur et l'hésychasme extérieur. Arnold a pris sa décision sans avoir pris conseil ni demandé l'avis des coabbés de l'Ordre, ni même de son "père et maître", l'Abbé de Cîteaux, Etienne Harding! Sa décision de se décharger soi-même du "fardeau pastoral" (*pastoralem sarcinam*) pour "vivre pour soi seul" est pour le moins ambiguë.

Ce qui est reproché à Arnold, c'est une décision d'abandon du "service pastoral" au sein de l'Ordre, sans avoir pris conseil (cf. Lettre 7 à Adam qui avait fui avec Arnold).

2. **Lettre 5**: à Adam, moine de Morimond - 1124.

Il est exhorté par Bernard à ne pas suivre Arnold en Terre Sainte à Jérusalem. Bernard pointe du doigt "l'inconstance manifeste" d'Adam (*manifesta levitas*; § 2).

3. **Lettre 6**: à Bruno de Cologne, prévôt (c'est à dire "Prieur") des chanoines séculiers de S.Castor de Coblenche (Allemagne). Il sera archevêque de Cologne en 1131. Cette Lettre date de 1124/1125. Bernard désire, par l'entremise de Bruno, que certains moines vagabonds, ayant suivis Arnold et se trouvant alors dans la région de Coblenche, reviennent au monastère. L'un d'eux, Evrard,

est le frère de Bruno. Deux autres sont nommés: Adam (cf. Lettres 5 et 7) et Conrad. Bernard demande à Bruno, de réunir et de "fléchir" les fuyards pour qu'ils rentrent à Morimond. "On ne peut suivre licitement", dit Bernard, celui qui vagabonde illicitement" (c'est à dire Arnold; § 2)

4. Lettre 7: à Adam (début 1125). Cette lettre, centrée sur l'obéissance, peut être - comme les Lettres 1 et 2 - considérée comme un "manifeste" rappelant les valeurs essentielles de la vie monastique. Mais ici la raison l'emporte sur le sentiment; Bernard se révèle un remarquable dialecticien et un juriste averti. Le § 4 peut encore être considéré comme l'expression condensée de toute la théologie morale de S. Bernard, qui est celle de l'Eglise:

"Il y a des choses qui sont purement bonnes et d'autres purement mauvaises. A ces dernières, les hommes ne sont nullement tenus d'obéir, parce qu'il ne faut ni négliger d'accomplir les premières, même si on les interdit, ni commettre les secondes, même si on en donne l'ordre. Entre elles, il y a aussi des choses intermédiaires qui, selon le mode, le lieu, le temps ou la personne, peuvent être et mauvaises et bonnes: la loi de l'obéissance a sa place comme dans l'arbre de la science du bien et du mal qui était au milieu du paradis' (cf. Gn 2, 9). En ces matières, il n'est certainement pas permis de faire passer notre sentiment avant la prescription des maîtres; en ces matières, il ne faut surtout pas mépriser le commandement ni l'interdiction des prélats (évêques et abbés)...

Des exemples de ce discernement: la foi, l'espérance et la charité ainsi que d'autres vertus de ce genre sont purement bonnes, parce qu'il ne peut pas être mal de les prescrire ou de les garder et qu'il ne peut être bien de les interdire ou de les négliger. Ce qui est purement mauvais, c'est le vol, le sacrilège, l'adultère et toutes actions de ce genre que, bien sûr, il ne peut être mal d'interdire ou de refuser. 'Contre les choses de ce genre il n'y a pas de loi' (Ga 5, 23). Nul interdit ne peut s'opposer aux préceptes, nul commandement porter préjudice à des interdits. Enfin, il y a des intermédiaires dont on sait que, par eux-mêmes, ils ne sont ni bons ni mauvais: il peut pourtant être indifféremment bon ou mauvais de les prescrire ou de les interdire, mais, si c'est mal, les sujets ne doivent en aucun cas obéissance en ces matières. Parmi elles, pour donner des exemples, il y a jeûner, veiller, lire et toutes actions semblables. Mais il faut savoir que certaines réalités intermédiaires passent au compte de ce qui est purement bien ou purement mal. Car pour le mariage, alors qu'il est licite de le contracter ou non, il n'est plus licite de le dissoudre une fois contracté. Par conséquent ce qui, avant les noces, était évidemment indifférent obtient force de réalité purement bonne pour les personnes désormais mariées. De même posséder des biens propres est certes sans importance pour le séculier, parce qu'il a licence de ne pas posséder; pour le moine par contre, parce qu'il ne lui est pas permis de posséder, c'est purement mauvais".

§ 5- L'abandon du monastère: un mal absolu

(cf. "Du Précepte et de la Dispense", obéissance et stabilité: I, 1-43 et II 44-51)

"Obéir de cette manière à son abbé (comme l'ont fait Adam, Henri, Evrard et Conrad pour quitter leur monastère à la suite d'Arnold, l'abbé) et abandonner ainsi votre monastère, cela n'a été ni purement bon, ni indifférent, mais bel et bien quelque chose de purement mauvais. Certes, je ne parle pas du mort (Arnold est mort au début de 1125, peu de temps avant la rédaction de la Lettre 7), ce mort pour qui Dieu est désormais le seul juge...

...cet ordre aurait-il dû avoir une force telle qu'il obligeait à obéir au risque de scandaliser un grand nombre? Il est nécessaire de dire auparavant ceci: si certains, avec une naïve simplicité et sans rien soupçonner de mal, ont suivi celui qui s'en allait, bien qu'il fît mal, et s'ils ont estimé qu'il (Arnold) partait avec la permission de l'évêque de Langres et de l'abbé de Cîteaux (Etienne Harding)..., notre blâme ici ne les concernent pas, pourvu que, dès qu'ils en auront connaissance, ils rentrent sans retard".

§ 6- Il ne fallait pas suivre Arnold

"...'Celui qui ne rassemble pas avec moi disperse' (Lc 11, 23). Quand Dieu, dis-je, vous invite à rassembler, devriez-vous préférer obéir à un homme porté à disperser? Il méprisait ses maîtres, il

mettait en péril ses subordonnés, il troublait ses compagnons, et vous 'qui voyiez le voleur, vous couriez avec lui' (Ps 49, 18). J'avais résolu de ne rien dire du mort, mais je suis forcé, je l'avoue (*fateor*), de passer outre quelque peu, puisqu'on ne peut incriminer l'obéissance tant qu'on n'a pas montré que l'ordre aussi était répréhensible. De plus, comme l'homme et l'action n'ont pas été différents, il semble impossible ou d'approuver ou de désapprouver l'un sans l'autre. Il est clair toutefois qu'**il ne fallait pas obtempérer à un ordre de ce genre puisque Dieu commandait le contraire**. De même qu'il ne faille pas préférer ce que font les inférieurs à ce qu'ont établi les supérieurs, ou faire passer les ordres privés avant ceux qui s'adressent à tous, qui en doute? Car nous tenons cela de la Règle de S. Benoît (cf. RB 71, 3).

§ 7- Les degrés de l'obéissance

Vous en scandalisez plusieurs: qui ne voit ouvertement que **vous avez préféré de manière inhumaine un ordre humain à celui de Dieu?** Oser cela, qui, à moins d'être fou (*nisi amens*), oserait dire que ce soit un bien, ou puisse devenir un bien, quelle que soit la dignité de celui qui l'ordonne? Or ce n'est pas un bien et ne peut être tenu pour bon, sans nul doute est quelque chose de purement mauvais".

§ 8- Rien ne justifiait cet acte

"Vois-tu combien il est vain d'alléguer comme excuse l'obéissance humaine, quand tu es convaincu d'une transgression contre Dieu?... **Il faut obéir à l'abbé en tout, à condition que la profession soit sauve** (cf. Lettre 70, à Guy de Troisfontaines, à propos de Barthélémy, frère de Bernard).

§ 15- Sujétion à l'abbé et voeu de stabilité: deux exigences de la vie monastique

§ 16- Objection supposée d'Adam, et réponse de Bernard

(Adam est supposé reprocher à Bernard ses manquements au voeu de stabilité, vu les nombreuses sorties de l'abbé de Clairvaux...)

"...Moi, moine de Cîteaux où j'ai fait profession, c'est par mon abbé que j'ai été envoyé où j'habite à présent (à Clairvaux). Mais envoyé en paix, sans scandale, sans discorde, selon l'institution commune en place. Tant que je persévère dans cette même paix, dans cette même concorde..., tant que je me tiens dans l'unité, que je ne préfère pas mes préoccupations personnelles à celles de tous, je demeure tranquille et soumis là où l'on m'a placé, et je peux dire la conscience en paix: **ce que j'ai promis, je le tiens avec assurance** (*quod promisi firmiter teneo*).

§ 17- Le moine est seul responsable de sa profession

"J'accomplirai pour Toi, Seigneur, les voeux qu'ont formulés mes lèvres" (Ps 65, 13-14).

§§ 18-19: Pourquoi Bernard accueille-t-il des moines à Clairvaux alors qu'ils ont fait stabilité ailleurs?

"Je semble parler contre ce que je fais"...

- Le "désir effectif d'une pratique plus rigoureuse des préceptes de la vie monastique" peut justifier cet accueil.

- "J'excuse ceux-là" qui font cette demande pour souci salutaire; "je n'accuse pas les autres" qui ne le demandent pas.

- "La charité couvre une multitude de péchés" (1 Pi 4, 8).

- "Dieu fait grâce aux humbles" (1 Pi 5, 5).

Sur cette question voir les Lettres 32 à 34 relatives à l'affaire Drogon: un moine du monastère bénédictin de S. Nicaise de Reims accueilli à Pontigny, avec l'agrément de Bernard après bien des précautions (Lettre à l'abbé de S. Nicaise, Lettre à l'abbé de Pontigny, Lettre à Drogon...).

§ 20- **Conclusion** : Adam est "apte à comprendre" ce que Bernard lui écrit, et "prompt à choisir ce qu'on lui propose d'utile". Ce très proche de Bernard (*familiarissimus*), reviendra début 1125, et deviendra même, en 1127, abbé d'Ebrach, fille de Morimond. Il mourra en 1161.

E- **Lettres 8 à 10: à Bruno de Cologne**

- **Lettre 8**: une invitation à mesurer l'ampleur de la charge épiscopale, et à consulter Dieu dans la prière.

- **Lettre 9**: Bruno est ordonné évêque de Cologne. Bernard l'incite à la crainte de Dieu, dans l'amour, et à bannir l'élévation.

- **Lettre 10**: encouragement de Bernard à Bruno pour l'inviter à "sévir avec un juste zèle"; envers qui? Cela reste peu clair. Il s'agit probablement d'un prêtre ou d'un coévêque compromis dans l'affaire du schisme d'Anaclet, puisque le pape, Innocent II, somme l'archevêque d'intervenir; l'affaire doit être grave.

"C'est une chose horrible que d'avoir à punir le crime, même si cela vous incombe à un double titre: parce que c'est du devoir de votre charge, et, en même temps, parce que l'autorité apostolique (le pape) vous l'enjoint. Je pense pourtant qu'en une affaire aussi importante le conseil d'un ami n'est pas superflu. Voici ce dont nous désirons avertir un ami et un père: que cette punition qui doit être infligée, et quel que soit le zèle avec lequel il faille l'infliger, fasse que non seulement le crime actuel soit visiblement puni, mais aussi que tout méchant entendant cela s'arrête et évite une telle témérité".

F- **Lettre 11**: elle nous est bien connue puisqu'elle fut insérée en finale du Traité de Bernard "Du devoir d'aimer Dieu" (§§ 34-40). Elle date de 1124/1125, tandis que le Traité daterait soit de 1126, soit de 1132. Bernard s'adresse aux chartreux et à Guigues Ier, Prieur de la Grande Chartreuse: elle est toute centrée sur la charité qui "accomplit la Loi en la transcendant".

G- **Lettre 15**: au Chancelier Haimeric, sur l'affaire des biens des moines bénédictins de S. Bénigne de Dijon, biens convoités par l'abbaye de Luxeuil (fondée par S. Colomban au VIIème s.). Bernard requiert une justice exemplaire: "Que soit sauve en tous points la justice à l'encontre de laquelle il n'est pas permis d'avoir de considération même pour un ami" (*Ne amicum respicere fas est*).

H- **Lettres 17 et 18**: à Pierre, Cardinal-diacre.

Bernard offre "la rusticité de son service" (*officiosa rusticitas*) à l'Eglise. Mais, dans la lettre 18, il refuse vigoureusement les éloges; car la vanité fait obstacle à la vérité, et "le mépris de la vérité est la cause de notre aveuglement" (cf. Rm 1, 28). Les deux bras de l'âme, l'intelligence liée à la foi et l'amour de charité, conduise à la connaissance. "Et tout cela (la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur de l'amour - cf. Eph 3, 18), c'est le Christ" (*Et haec omnia Christus*).

En finale, Bernard reprend l'expression de la lettre 17: "Si seulement notre rusticité pouvait vous rendre quelque service!". La lettre 19 est adressée au même cardinal devenu légat du pape.

I- **Lettres 20 à 27**:

- Lettre 20: au Chancelier Haimeric, pour obtenir le *pallium* (marque distinctive des archevêques remise par le pape) à l'archevêque de Reims, Renaud de Martigné. On y trouve la formule célèbre de Bernard: "**Je ne considère aucune des affaires qui sont celles de Dieu comme m'étant étrangères**".

- Lettre 21: au légat Matthieu d'Albano (1128). Bernard s'excuse de n'avoir pu sortir du cloître pour s'occuper d'une affaire dont le légat désirait le charger. C'est la maladie qui le retint à Clairvaux. D'ailleurs Bernard précise avec humour: "les affaires faciles peuvent se régler sans moi; n'importe qui en est capable; quant aux affaires difficiles, elles ne peuvent être résolues par moi

dépassant ma compétence".

- Lettre 23: à Atton, évêque de Troyes, qui, malade, distribua tous ses biens aux pauvres, et retrouva la santé. Bernard le loue pour cet acte de désappropriation évangélique.

- Lettre 26: à Guy, évêque de Lausanne. Bernard le félicite de son élection. Cette lettre est un petit chef-d'oeuvre en cinq lignes, sur la nécessité de cultiver les quatre vertus cardinales:

"Vous avez mis la main à rude tâche (cf. Pr 31, 19); vous avez besoin de force. Vous êtes devenu 'veilleur de la maison d'Israël' (Ez 3, 17). Vous avez besoin de prudence. 'Vous vous devez aux sages et aux insensés' (Rm 1, 14); vous avez besoin de justice. Enfin vous avez le plus grand besoin de tempérance, 'pour que celui qui prêche aux autres ne devienne pas lui-même', loin de là! un 'réprouvé' (1 Co 9, 17)".

- Lettre 27: à Arducius, élu évêque de Genève (1135/1136). "Si ta vie n'a pas été sainte auparavant, qu'au moins elle le soit désormais"... "Nous espérons que tu iras du bien au mieux".

J- **Lettres 32 à 34:** elles concernent le moine Drogon, passé de l'observance bénédictine à l'observance cistercienne à Pontigny.

- Lettre 32: à l'abbé de S. Nicaise de Reims. Bernard console l'abbé du départ de Drogon, l'exhortant à la patience. Intérêt de cette lettre et des deux suivantes: juger de l'attitude de Bernard devant les cas de transfert (*transitus*) d'une observance à l'autre.

"Que ton humble prudence cherche avec empressement...à vaincre le mal par le bien"...

"Si cela vient de Dieu, cela ne pourra être défait" (cf. Ac 5, 39).

- Lettre 33: à Hugues, abbé de Pontigny, qui a accueilli le moine Drogon. Bernard expose toute sa pensée sur l'accueil de Drogon et récuse tout soupçon de malveillance de sa part pouvant provenir ou de l'abbé Joran de S. Nicaise ou de l'évêque de Reims. Il semble que Bernard ne dise pas la même chose à Hugues et à Joran; est-ce un simulacre, une feinte? la situation était délicate et inconfortable.

- Lettre 34: à Drogon. Bernard le félicite d'être passé à une observance plus stricte, et l'exhorte à la persévérance. "...Quittant ton monastère comme s'il était le siècle, tu ne rougis pas de soumettre désormais ton cou, déjà meurtri du fardeau du Christ, aux observances d'une discipline nouvelle" (l'observance cistercienne)... "**Mieux vaut...voir naître un scandale qu'abandonner la vérité.** Souviens-toi de celui qui était né 'pour la chute et le relèvement d'un grand nombre (Lc 2, 34), et ne t'étonne pas si tu es, toi aussi, 'odeur de vie pour la vie auprès des uns et odeur de mort pour la mort auprès des autres' (2 Co 2, 16).

K- **Lettres 37 à 41:** au comte Thibaud de Champagne qui a reçu la charge du Comté depuis que son oncle, Hugues, le lui a cédé pour se faire chevalier du Temple de Jérusalem. Ce sont des lettres de recommandation, en faveur d'un pauvre, Humbert, qui a essuyé un refus "alors qu'il demandait des choses justes et équitables". Bernard invite le comte "à ne pas refuser aide et miséricorde à un malheureux" (c'est l'objet des lettres 37 et 38). Dans les lettres 39 à 41, Bernard recommande à Thibaud plusieurs personnes dont un religieux très pauvre, et un religieux d'un grand âge sans ressources.

"Je voudrais, si c'était possible, que deviennent 'vos débiteurs tous les serviteurs de Dieu, qui, en échange du mammon d'iniquité (l'argent), puissent vous recevoir un jour dans les tabernacles éternels' (Lc 16, 5.9) - finale de la lettre 41.

Deuxième Partie: Les Lettre 42 à 91

Préambule introductif:

Cet ensemble de lettre (42 à 91) constitue vraiment comme un "miroir de l'Eglise" (*speculum ecclesiae*), encore plus significatif que le *corpus* précédent (lettres 1 à 41).

L'ensemble est à dater entre 1120 et 1132, sauf la Lettre à Ogier, chanoine régulier, datée de 1140. Elles furent classées dans cet ordre par Geoffroy d'Auxerre vers 1145. L'ouverture de ce *corpus* par la Lettre-traité 42, à Henri, archevêque de Sens qui demandait à Bernard des "conseils" pour ajuster sa "conduite épiscopale", est fort significative: le témoignage ecclésiastique des évêques doit être exemplaire; toutes ces Lettres sont adressées à des évêques ou abbés; et si la Lettre 45 se trouve placée ici alors qu'elle est adressée au roi de France Louis, c'est qu'il est question du conflit ouvert entre le roi et l'archevêque de Paris, Henri de Senlis: il s'agit donc d'une affaire ecclésiastique.

A- La Lettre 42

Du fait de sa longueur, cette Lettre a été considérée par Mabillon (l'éditeur bénédictin des Oeuvres Complètes de Bernard au XVIIème s.), comme un "Traité". De même la Lettre 77 à Hugues de S. Victor, sur le Baptême.

En voici l'articulation:

- 1- (1-3) "La charge d'évêque est ardue et pleine de périls. Il faut au prélat de bons conseillers".
- 2- (4-7) "Ce qui fait l'honneur et la gloire de la dignité épiscopale n'est pas la magnificence qui s'étale, mais celle qui se manifeste par la qualité des moeurs et des vertus".
- 3- (8-13) "Les ornements les plus marquants de la dignité épiscopale sont la chasteté, la charité, l'humilité".
- 4- (13-16) "Le souci d'une foi sincère et d'une charité non feinte doit être la préoccupation primordiale de l'évêque".
- 5- (17-20) "Si la vertu d'humilité est nécessaire à tout chrétien, elle est essentielle pour un évêque".
- 6- (21-24) "Chacun doit dissimuler mérite et vraie gloire dans le secret de sa conscience, non sans crainte, cependant, car Dieu scrute et juge les coeurs".
- 7- (25-29) "Critique de l'ambition des clercs, de la promotion trop rapide de très jeunes gens et de la pluralité des bénéfices".
- 8- (30-32) "Humilité et modestie sont vivement recommandées à l'évêque dans son comportement".
- 9- (33-37) "Reproche fait aux abbés de monastères qui refusent le devoir d'obéissance, et son plein d'un zèle amer pour obtenir l'exemption".

Quelques sentences bien frappées:

"Je dis crûment les choses crues; je ne voile pas les choses honteuses (cf. Gn 9, 23), mais je condamne les choses honteuses" (*nuda nude loquor, nec retego uerenda, sed inuerecunda confuto*) - § 29 -.

"Ne vous estimez pas heureux parce que vous commandez, mais malheureux si vous ne vous rendez pas utiles".

... "L'humilité met à l'abri des rivalités" (§ 30).

"Je m'étonne de ce que certains abbés des monastères de notre Ordre enfreignent cette loi de l'humilité en faisant preuve d'un odieux esprit de parti (*humilitatis regulam odiosa contentione*), et, ce qui est pire, aiment sous couvert de l'humilité de l'habit et de la tonsure, se donner de grands airs (*superbe sapere*; cf. 1 Tim 6, 17), au point qu'ils ne souffrent pas que leurs subordonnés se laissent

aller à négliger le moindre de leurs commandements, alors qu'eux-mêmes dédaignent d'obéir à leurs propres évêques" (Bernard était hostile au privilège de l'exemption - qui faisait dépendre le monastère directement du Saint-Siège - dont jouissait Cluny)...

"Le travail, l'obscurité et la pauvreté volontaire, voilà ce qui distingue les moines, ce qui d'ordinaire anoblit la vie monastique... Que de choses se pressent sur mes lèvres contre la plus impudente des présomptions (insolente prétention)!" (§ 37).

B- Lettres 48 et 52, au Chancelier Haimeric

Elle date de 1130, et est très instructive pour nous montrer l'art dialectique de Bernard pour se défendre des calomnies lancées contre lui par des membres de la Curie romaine et des évêques malveillants reprochant à Bernard de se mêler de ce qui ne le regarde pas. On y trouve aussi une surprenante profession de stabilité qui semble être de la part de Bernard un "propos" bien arrêté.

La Lettre 52, au même Haimeric, sera du même ton. Bernard y revendiquera son droit à être dégagé des "affaires" pour retrouver sa "solitude":

"...Pour moi je ne suis pas ému par des reproches immérités, et je n'accepte pas de louanges qui ne me sont pas dues: rien ne me concerne de ce dont je ne suis pas l'auteur. Qu'ils louent s'ils veulent, ou qu'ils blâment s'ils osent, pour la première affaire, mgr d'Albano; pour la seconde, Mgr l'archevêque de Reims; pour la troisième enfin, ce même archevêque et en même temps l'évêque de Laon, avec le roi également et de nombreuses autres personnes respectables qui ne nient absolument pas avoir été les acteurs principaux en ces affaires. S'ils ont bien agi, en quoi cela me concerne-t-il? S'il en va autrement, encore une fois en quoi cela me concerne-t-il? Est-ce que toute ma faute et ma seule faute est d'avoir été présent, moi, homme qui mérite seulement des lieux de retraite, qui ne suis juge que de moi, établi accusateur et arbitre moi seul, dans la mesure où mon action manifeste ce qui est le propre de ma profession, et où mon mode de vie solitaire correspond à mon nom de moine?"... (L. 48, 2).

"... Pour parler un peu en ma faveur, selon ce que nous rappelle l'Écriture: 'Aie pitié de ton âme en te rendant agréable à Dieu' (Sir 30, 24), vous est-il agréable que je sois accablé de querelles et accaparé par des affaires, et qu'il ne me serve à rien de m'être débarrassé des miennes, étant tout entier empêtré dans celles d'autrui? 'Si j'ai trouvé grâce à vos yeux' (Gn 18, 3), faites en sorte que je sois complètement tenu à l'écart des affaires de ce genre, afin qu'il me soit permis de prier pour mes fautes et pour les vôtres. Assurément, j'estime que rien ne me garde plus en sécurité que d'obéir à la volonté de notre seigneur le pape, pourvu qu'il prenne en considération ce que je peux. Plaise au ciel en effet qu'il sache que cela je ne le peux, ou combien difficilement je le pourrais!"... (L. 52).

C- Lettre 70, à Guy abbé de Troisfontaines

Bernard montre ici ce que doit être la miséricorde chez un pasteur, et il exhorte Guy, jeune abbé de Troisfontaines, en Italie (sud de Rome), à retirer la sentence portée contre un moine rebelle.

"...En fait, c'est elle (la miséricorde) qui, par un sentiment irrépressible, oblige les âmes bonnes à la compassion pour ceux qui souffrent, de sorte que, même si c'était un péché que d'avoir pitié, même si j'en avais la ferme volonté, je ne pourrais m'empêcher d'avoir pitié. La raison ou la volonté peut bien annuler l'effet du sentiment, mais peut-elle venir à bout du sentiment lui-même?...Je n'accepte pas de consolation, quand, chez mon frère, je vois la désolation. Si donc, très doux fils, ton âme bonne est, elle aussi, pénétrée d'un sentiment semblable (semblablement affectée), ou plutôt, parce qu'elle n'est pas pénétrée d'un sentiment différent, bien que ce malheureux te semble avoir malheureusement parcouru, lors de sa sortie du monastère et enfin lors de son retour, toutes les errances dont parle la Règle, il faut pourtant, parce que lui pense autrement, écouter, non

seulement avec patience, mais même de bon gré, ce dont il s'accuse avec humilité, pour voir si d'aventure, il ne se trouverait pas quelque occasion raisonnable de remettre sur la voie du salut quelqu'un dont on avait tant désespéré"...

Ainsi, après avoir réuni tous les frères, ne refuse pas d'annuler avec grand soin toutes les décisions prises contre lui, afin **que son obstination soit guérie par ton humilité...** Se rétractant ainsi, il ne faut pas craindre de déplaire à Dieu, juste et miséricordieux, 'si la miséricorde l'emporte sur la justice' (Jc 2, 13).

Une chose semblable m'est arrivée, que je te rapporte à titre d'exemple. Jadis, alors qu'il vivait encore, mon frère Barthélémy, un jour, m'avait contrarié; et moi dans un mouvement de colère, le visge et la voix menaçants, je lui ordonnai de sortir du monastère ; il sortit aussitôt, et s'en alla dans l'une de nos granges, où il demeura. L'apprenant, nous voulions le rappeler; il répondit qu'il ne reviendrait que si nous le recevions à son rang, et non pas au dernier comme quelqu'un qui se serait enfui, mais comme quelqu'un qui avait été expulsé sans réflexion et sans jugement... De sa réponse comme de mon acte je laissai juges tous les frères, parce que je tenais mon propre jugement comme suspect en raison des liens familiaux. Ainsi, en mon absence, on jugea qu'il n'était pas contraire à l'esprit de la Règle de recevoir celui dont manifestement l'expulsion n'avait pas été faite selon la Règle (cf. RB 29, 1-3). Si donc envers celui-là, qui était sorti une fois seulement, la bienveillance a été prise en compte, combien plus, à notre avis, doit-il en être de même envers celui-ci, qui se trouve au point critique d'une situation si difficile".

D- Lettre 77, à Hugues de S. Victor (1127/1128): "sur le Baptême"

Cette Lettre est adressée à "Maître Hugues de S. Victor, chanoine de S. Victor de Paris, abbaye de chanoines réguliers fondée par Guillaume de Champeaux, protecteur et ami de Bernard. Ce dernier va répondre à des questions posées par Hugues sur le baptême; Bernard y apparaîtra "vrai théologien" (*vere theologus*) et "scolastique" averti.

Hugues avait reçu une lettre d'un correspondant, dont il tait le nom à Bernard - il s'agit vraisemblablement d'Abélard qui enseignait au monastère des moniales du Paraclet de 1121 à 1127 - , lettre qui lui posait quelques problèmes. Dans son Prologue, Bernard fait allusion au mystérieux correspondant; il ne se soucie pas de le contredire, même s'il n'est pas de son avis, mais insiste sur le fait que c'est l'Écriture et les Pères qui répondent le mieux à Abélard.

"Que celui aux affirmations de qui tu m'invites de répondre et dont tu me tais le nom, sache que je t'ai donné mon sentiment sur les points en question, sans le contredire, même si nous avons une autre opinion que lui. Car si ce que nous pensons est vrai, c'est la vérité qui le contredit, non pas nous. Mais s'il n'a pas honte d'acquiescer à la vérité, la vérité sera d'accord avec lui, et nous de même. ... Nous ne recherchons pas 'les querelles de mots' (cf. 1 Tm 6, 4) et, selon l'enseignement de l'Apôtre, nous évitons aussi 'les termes nouveaux' (cf. 1 Tm 6, 20). Nous lui objectons seulement les idées et les paroles des Pères et non les nôtres... Qu'il 'abonde donc dans son sens' (Rm 14, 5), à son gré et tant qu'il veut, pourvu qu'il me permette d'abonder dans le sens des Écritures... Comme dit l'Apôtre, 'notre capacité vient de Dieu' (2 Co 3, 5)".

Dans une longue première partie (§§ 1-18), il est question de l'origine du sacrement, de ce qu'en pensent les Pères de l'Église, du baptême des enfants (§§ 1-9), ensuite de la foi des Anciens et des progrès dans la connaissance, de Moïse, du Nouveau Testament; une analyse du péché d'ignorance fait suite (§§ 16-18)...

A partir du § 18 jusqu'à la fin de la Lettre, Bernard s'explique sur son commentaire de l'Évangile à propos de ses Homélie *A la louange de la Vierge Mère*. Il dit avoir exposé telle ou telle raison et il reprend son argumentation sur le fait que nul ne connaissait, avant l'Annonciation, le temps, le lieu et le mode de conception de l'Enfant. Il est un fait, Bernard maîtrise sa pensée et

use des techniques de la scolastique récente.

Aux §§ 5-7 , à propos de "l'origine du Baptême", Bernard montre beaucoup de bon sens dans son exégèse de Jn 3, 2-5 (l'entretien de Jésus avec Nicodème): "Nul à moins de renaître d'eau et d'Esprit ne peut entrer dans le Royaume des cieus"...

"La damnation des non-baptisés, la mise à l'écart des circoncis, la suppression des sacrifices... tout cela n'a pas commencé quand il fut dit à Nicodème: 'Nul, à moins de renaître' etc...; pas plus que lorsqu'il fut dit aux apôtres: 'Allez, enseignez toutes les nations les baptisant au nom du P. et du F. et du S.E. (Mt 28, 19)... La bonne volonté et la foi obtiennent le bienfait qu'on a pas eu la possibilité d'acquérir (§ 7). L'exemple du bon larron en apporte la preuve: 'Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le Paradis' (Lc 23, 43). La foi et la conversion du coeur - et non seulement le martyre - peuvent suppléer (cf. S. Cyprien, Lettre 73, 22). Et Rm 10, 10 affirme: 'Le coeur parvient par la foi à la justice et la bouche qui confesse Dieu procure le salut'!..."

Bernard s'appuie également sur ces "deux colonnes de l'Eglise" que sont Ambroise de Milan et Augustin d'Hippone (cf. § 8).

"Je crois moi aussi, avec eux (Ambroise et Augustin), que qu'un homme peut être sauvé par la foi seule, accompagnée du désir du sacrement, si toutefois la mort le surprenait avant l'accomplissement de ce désir, ou bien si quelque force invincible y faisait obstacle ...La foi seule suffit parfois au salut et rien ne peut suffire sans elle. C'est pourquoi, même s'il est admis que le martyre peut suppléer au baptême, ce n'est là le fait du supplice, mais de la foi... Dieu damnerait-il celui qui croit en Lui?"...

Il reste néanmoins qu'il ne faut pas mépriser "le sacrement de Dieu".

Abélard, le mystérieux correspondant d'Hugues de S. Victor, est qualifié par Bernard de "plus novateur curieux que chercheur de la vérité" (*plus nouitatis curiosus quam studiosus ueritatis*; § 11); "dans ce qu'il affirme, il n'ouvre d'aucune façon l'oeil du discernement"... "Dans ses paroles, il ne sait pas ou feint de ne pas savoir du tout garder la mesure": et cela c'est "outrepasser les bornes du discernement" (§ 11).

Bernard affirme également que l'on peut parfois pécher par ignorance: ce développement fait l'objet des §§ 16-17:

"S'il n'y a pas de péché d'ignorance, Saul n'a donc pas péché 'pour avoir persécuté l'Eglise de Dieu' (1 Co 15, 9), puisqu'il l'a fait par ignorance, persistant dans l'incrédulité. Il faisait donc bien, quand 'il blasphémait, persécutait, insultait' (1 Tm 1, 13) quand il 'respirait menaces et meurtre à l'égard des disciples' (Ac 9, 1) de Jésus, du fait même qu'il avait un 'attachement extrême aux traditions de ses pères' (Ga 1, 14). Il n'aurait donc pas pu dire: 'J'ai obtenu miséricorde' (1 Tm 1, 13), mais 'j'ai reçu mon salaire', moi que l'ignorance rendait exempt de péché, et que, de plus, le zèle signalait comme digne de récompense. Si, dis-je, il n'y a jamais de péché d'ignorance, pourquoi donc nous en prendre à ceux qui ont tué les apôtres... croyant par là 'rendre un culte à Dieu' (Jn 16, 2)?"

La dernière partie de la Lettre est une réponse de Bernard à des critiques faites à ses Homélie *A la Louange de la Vierge Mère (Missus est)*. Il relève, là encore, la critique avec beaucoup d'à propos. Bernard se montre donc à la fois excellent dialecticien et habile exégète.

E- La Lettre 78 à Suger, abbé de S. Denis (1127).

Cette Lettre est d'un courage remarquable. Si Bernard loue Suger d'avoir renoncé au faste et à l'apparat qu'il étalait, et de s'être, de manière inattendue, converti au souci de la modestie et de la discipline monastique, il s'en prend aussi vivement au clerc, ami de Suger, Etienne de Garlande,

archidiacre et Sénéchal du Roi (Officier, chef d'armée) qui malencontreusement incarne la confusion des pouvoirs ecclésiastique et civil. (Suger sera Régent du Royaume pendant les deux ans où le roi Louis VII est en Terre sainte engagé dans la croisade - 1147/1149).

Bernard dénonce cette non-séparation des pouvoirs (temporel et spirituel) et l'intempérance des clercs:

"De nos jours, se sont manifestés dans l'Eglise deux abus exécrables et audacieux. L'un, pour le rappeler sans t'offenser, est l'insolence de 'ton comportement d'autrefois' (cf. Eph 4, 22). Mais, grâce à Dieu, il a été corrigé, pour sa gloire à lui, pour ta couronne à toi, pour notre joie à nous, pour l'exemple de tous. Dieu peut aussi faire en sorte que bientôt nous soyions également consolés au sujet de l'autre abus. Cette autre nouveauté tout à fait odieuse, je crains de la dire en public et j'ai peine à la passer sous silence... En effet qui n'a le coeur qui s'indigne, et la langue qui murmure, fût-ce en secret, quand, à l'encontre de l'Évangile, un diacre (Etienne de Garlande) sert à la fois 'Dieu et Mammon' (Mt 6, 24), quand parvenu au plus haut des dignités ecclésiastiques au point de ne pas paraître inférieur aux évêques (étant archidiacre), il est aussi engagé dans les charges militaires au point d'être préféré même aux chefs d'armée? Je vous le demande, quelle est cette monstruosité: que voulant être considéré en même temps comme clerc et soldat, il ne soit ni l'un ni l'autre? ...Qui n'aurait en horreur qu'il appartienne à un seul et même personnage, et de conduire, en armes, une armée, et de proclamer, en aube et en étole, l'Évangile au milieu de l'église, et de donner aux soldats, par la trompette, le signal du combat, et de promulguer aux peuples les mandements (exhortations) de l'évêque? " ... "Je ne voudrais pas que tu aies un ami ennemi de la vérité. Toutefois, si tu persistes (dans ton amitié envers lui), prouve que tu es un véritable ami, et applique-toi à faire de lui aussi un ami de la vérité. Alors, ces amitiés seront vraies, si elles se sont unies sur un amour commun de la vérité" ... (§ 13).

F- Les Lettres à Guillaume de S. Thierry (L. 84bis, 85, 86)

1. Lettre 84 bis: ce qu'est l'intention de Bernard lorsqu'il écrit, à l'invitation pressante de Guillaume, l'*Apologie*.

"J'ai bien compris que tu voulais que je donne satisfaction à ceux qui se plaignent de nous comme étant des détracteurs de l'Ordre de Cluny, à telle fin que l'on sache que le mal, qu'ils ont pensé ou voulu qu'on pense de nous jusqu'ici, n'était pas fondé... Mais je ne veux pas néanmoins paraître me contredire en blâmant leurs excès; et je ne vois pas comment le faire sans susciter de scandale. Dis-moi si tu veux que j'agisse de cette manière ou si tu veux que je fasse autrement"...

2. Lettre 85: Guillaume avait reproché à Bernard de ne pas recevoir de ce dernier des preuves d'amitié semblables à celles qu'il lui donne.

Avec une délicatesse extrême, Bernard, rempli d'une très tendre dilection, est d'une extrême liberté d'expression pleine de modération. En fait, c'est Bernard qui aime davantage, et, s'il ne le dit pas, tout, dans cette Lettre, le manifeste.

3. Lettre 86: Bernard n'encourage pas son ami à quitter S. Thierry et sa charge abbatiale pour entrer chez les cisterciens: "*Mane in quo es* (Reste où tu es) et tâche de servir ceux que tu régis; ne refuse pas de régir tant que tu peux servir, car, en vérité, malheur si tu régis sans servir, mais plus grand malheur encore si, par crainte de régir, tu refuses de servir".

G- Lettre 87, au chanoine Ogier (1140)

Bernard lui reproche d'avoir abdiqué la charge pastorale, à la tête de la communauté de chanoines réguliers de S. Médard, près de Tournai, pour retourner sa première communauté du Mont-Saint-Eloi, près d'Arras, pour une vie plus contemplative.

D'abord Bernard lui refuse ses conseils: "La brebis demande-t-elle de la laine à la chèvre?, Le

moulin de l'eau au four? Le sage une parole au sot?"...

"Tu as préféré ton avis à celui de Dieu; tu as choisi ta tranquillité plutôt que Son service...L'offense faite à Dieu, tu ne peux la réparer; n'accepte pas cela, même un instant, mais réponds avec confiance et dis: 'Oui, j'ai mal agi, mais la chose est faite et ne peut plus ne pas avoir été faite. Qui sait si Dieu n'a pas prévu que cela me serait utile, etsi, Lui qui est bon, n'a pas voulu qu'un bien résulte pour moi du mal que j'ai fait? Qu'Il punisse donc le mal que j'ai commis, mais que demeure le bien qu'Il a prévu'..."

Je veux donc que tu craignes et ne craignes pas; que tu sois plein d'assurance et sans assurance; que tu craignes pour faire pénitence, et que tu ne craignes pas, pour rester confiant; que tu sois plein d'assurance pour ne pas désespérer, et sans assurance pour ne pas sombrer dans l'inertie (§ 6).

..."Celui qui se constitue son propre maître se soumet, comme disciple, à un sot" (§ 7)

"De cette situation (le transfert d'une communauté à une autre), il peut aussi naître un autre danger dont je veux te prévenir et te prémunir. De fait, comme tous, nous sommes changeants, au point, bien souvent, de refuser aujourd'hui ce que nous voulions hier, et de désirer demain ce que nous ne voulons pas aujourd'hui" (Ogier pourrait rechercher demain "puérilement" les honneurs auxquels il a renoncé "virilement"...))

Les §§ 10 et 11 sont une profession d'humilité très fine, pleine d'humour et de sagesse (cf. 2 Co 12, 6). Et le § 12 final est, selon l'expression de Dom Jean Leclercq, "une véritable pirouette"... Bernard se compare à un jongleur (*ioculator*) se livrant à des acrobaties pour plaire à Dieu. Tout tourne autour des mots *ludus* (le jeu), *ludere* (jouer)...

C'est une lettre capitale pour la connaissance de Bernard; on y fait la découverte de son génie, de son humilité, de sa sainteté. Il en vient à souhaiter **qu'on se joue de lui**... La couronne d'épines, quoi!

Cette lettre marque le sceau de la maturité de l'abbé de Clairvaux.

H- Lettre 89: lettre également adressée à Ogier, et toute centrée sur la retenue dans les paroles; quelques citations majeures de l'Écriture, reprise de RB 6, enrichies d'Is 32, 17 ("Le culte de la justice, c'est le silence"), et surtout de Lam 3, 26: "Il est bon , en silence, d'attendre le salut de Dieu". Et pour finir, untrait d'humour:

"Mais que fais-je? Etonnant si tu ne ris pas en voyant que moi, qui semble condamner si sévèrement l'abondance de paroles, je me laisse aller maintenant de manière si prolixie à ce flot de paroles, et, tandis que je te recommande le silence, je combats le silence par mon bavardage".

I- Lettre 90: autre lettre à Ogier, où Bernard parle en termes bref de son état de santé: il vient de traverser une phase aigue de malaise qui l'aurait pu conduire à la mort.

"En ce moment encore, 'la main du Seigneur s'étant quelque peu appesantie sur moi' (1 Sam 5, 6), j'ai été poussé, ébranlé, et près de tomber' (Ps 117, 13), de telle manière que 'la hache placée près de la racine de cet arbre infructueux' (Mt 3, 10) qu'est mon corps, j'ai craint d'être bientôt abattu; mais voici que grâce à tes prières et à celles de nos autres amis, cette fois encore, le Seigneur en sa bonté m'a épargné, dans l'espoir toutefois qu'à l'avenir je porte les fruits promis".

J- La dernière Lettre de ce corpus, la Lettre 91, est très intéressante:

Des abbés bénédictins s'étaient réunis à Soissons en 1132, à l'initiative de Geoffroy, abbé de S. Médard de Soissons, et de Guillaume de S. Thierry, pour rétablir une observance plus stricte de la RB. Bernard les encourage, disant même qu'il aurait bien voulu être des leurs, mais qu'il en est empêché. En bref: "On ne saurait jamais être trop bon; il faut donc chercher à devenir meilleur", sans tenir compte des récriminations des opposants à toute réforme des clunisiens.

Troisième Partie: Les autres Lettres regroupées par centre d'intérêt

Introduction

Afin de poursuivre notre connaissance de la personnalité de Bernard de Clairvaux, nous procéderons par regroupement de quelques Lettres qui nous ont semblé représentatives, selon leur centre d'intérêt . Le bilan ne sera donc pas exhaustif mais simplement indicatif, permettant, nous l'espérons, d' amorcer une recherche et un approfondissement personnel.

Les centres d'intérêt ou catégories retenus sont au nombre de quatre: (1) *Mater Ecclesia* (l'Eglise Mère: relations avec le Pape, les évêques, le Saint-Siège ou curie romaine; relations avec Cluny et autres Ordres; relations avec Cîteaux et autres monastères de l'Ordre); (2) Science et foi (vie consacrée et science; le dialogue conflictuel avec Abélard et Gilbert de la Porrée); (3) Lettres d'amitié (Bernard et les femmes; Lettres à Pierre le Vénérable, à Suger, à Ogier...); (4) Lettres à option théologique (prise de position par rapport à la célébration de l'Immaculée Conception de Marie par les chanoines de Lyon; option face à Abélard).

Nous concluons par l'écoute de Lettres de Bernard à ses Frères de Clairvaux et aux abbés réunis à Cîteaux, alors que Bernard était retenu en Italie (1135/1137).

A- *Mater Ecclesia*, l'Eglise Mère (et Maîtresse)

1. Relations avec le Pape et les évêques, avec le Saint-Siège (curie romaine)

- **Lettre 150 à Innocent II** (1133): Bernard loue Innocent II pour les actes d'autorité qui ont mis bon ordre à des exactions épiscopales et à des désordres en certains monastères (Vézelay, Saint-Benoît...). Il engage fortement le Souverain Pontife à s'opposer fortement d'un certain Philippe, partisan d'Anaclet, qui s'était emparé de l'archevêché de Tours par des moyens frauduleux. Cf. Lettres 314, 318, 339, 346-351... La **Lettre 318**, brève, est particulièrement émouvante; elle date de 1138:

"La belle Eglise de Reims est sur le penchant de sa ruine...Entendez ses cris de détresse; il n'est point d'infortune égale à la sienne...Luttes et combats hors de l'enceinte et, à l'intérieur cete déchirée par des luttes armées que ses ennemis entretiennent parce qu'elle est sans époux qui la protège (elle n'a pas d'évêque). Elle n'a plus d'espérance qu'en vous: Innocent seul peut essuyer ses larmes. Mais jusques à quand attendra-t-elle que vous la couvriez de votre protection?... Le roi (de France) est venu à s'humilier, et sa colère est apaisée; il ne vous reste plus qu'à le soutenir de votre bras apostolique... La première chose à faire, à mon avis, c'est de hâter l'élection de l'évêque, de peur que le peuple de cette ville ne pousse plus loin son insolence s'il n'en est empêché par une force supérieure. Cette élection, je l'espère, si elle se fait dans les formes canoniques, ne peut manquer d'attirer les grâces de Dieu sur le reste et produire un heureux effet".

La dernière Lettre de Bernard à Innocent II date de 1143: c'est la **Lettre 218**. Bernard n'a plus les bonnes grâces du Pontife qui le crois - à tort - compromis dans une affaire d'héritage d'un cardinal défunt qui aurait légué une partie de ses biens à des abbayes sous la responsabilité de trois abbés dont Bernard. Les deux autres ont opéré à l'insu de Bernard. Il n'y est pour rien. Mais il accepte sa disgrâce. Puisque le pape lui reproche aussi de trop fréquemment lui écrire, il se fera plus discret et, par la médiation d'évêques, tiendra le pape au courant des périls que court l'Eglise. Bernard s'efface, comme Jean-Baptiste...

- **Première Lettre de Bernard à Eugène III: Lettre 238** (1145). Suivrons, durant huit ans, de nombreuses autres lettres sur divers sujets; ce sont surtout des demandes d'interventions voire de

dépôts de certains évêques frauduleusement institués (Lettres 239, 240, 256-259, 268-270, 275-278, 283-286, 291, 309...). La **Lettre 270**, dans laquelle Bernard sollicite l'autorité du Pontife pour rétablir un Prieur de Chartreuse malmené par quelques uns de ses religieux. Il lui annonce la mort de Rainaud, l'abbé de Cîteaux, remplacé par Gosvin, abbé de Bonneval; en finale, Bernard confie au Pape qu'il "s'éteint peu à peu, sans doute parce qu'il n'est pas digne de mourir une bonne fois pour jouir du bonheur du ciel" (nous sommes en 1151).

- **Lettre 126, aux évêques d'Aquitaine (Limoges, Poitiers, Périgueux, Saintes), contre Gérard d'Angoulême qui affectait la primauté parmi ses collègues, et voulait leur imposer le parti d'Anaclet (1132).**

Bernard plaide avec une force et une clarté admirables la cause du pape légitime Innocent II. Il révèle que c'est par ambition personnelle que Guillaume s'est rangé sous la bannière d'Anaclet II; et l'ambition est ennemie de la paix. Bernard nomme toutes les autorités légitimes qui ont reconnu les droits d'Innocent II. L'élection d'Innocent n'a jamais été déclarée nulle, tandis qu'Anaclet se faisait élire par un groupe de cardinaux véreux acquis à pris d'argent. L'élection d'Innocent reste valide et légitime.

- **Lettre 195, à l'évêque de Constance en Suisse.** S. Bernard lui conseille d'expulser de son diocèse **Arnaud de Brescia**, hérétique célèbre, déjà chassé de France et d'Italie, qui fait beaucoup de mal à l'Eglise en appelant les fidèles à se détacher de la juridiction des évêques, pour établir une Eglise de purs et de pauvres.

2. Relations avec Cluny et autres Ordres

Les **Lettres échangées avec Pierre le Vénérable, abbé de Cluny donne le ton.** On pourra se référer aux **Lettres 147, 148, 149, et 229** (de Pierre le V. à Bernard). Surtout les **Lettres 264 et 265** (datées de 1149), et celles de 1146 et de 1150 (**Lettres 364 et 387-389**) démontrent que le climat demeura toujours emprunt d'une solide amitié et d'estime réciproque. L'**Apologie de 1125** n'a pas été une cause de discorde mais une épreuve de vérité.

La **Lettre 78, à Suger, abbé clunisien de S. Denis** (voir plus haut, Deuxième Partie) et la Lettre **256** montrent également avec quelle franchise le débat s'établissait entre clunisiens et cisterciens, du moins aux niveaux des personnes en charge. L'amitié de Bernard et de Suger aura raison de l'usure du temps (voir encore les **Lettres 369-371**). Les Lettres aux abbés de **Buzay** et de **S. Etienne de Dijon (L. 233 et 234)**, les **Lettres 374, 384-385, 397-400** adressées à divers religieux, confirment ce respect des autres observances.

Chanoines réguliers, surtout les **victorins** (voir plus haut, Deuxième Partie), et les **chartreux** bénéficient de plusieurs lettres (Lettre **250 au Prieur de la Chartreuse des Portes**; voir également Lettre **11** - Première Partie).

3. Relations avec Cîteaux et les monastères de l'Ordre

La **Lettre 141, datée de 1138, est adressée à Humbert, abbé cistercien d'Igny.** Moine de Clairvaux, Bernard l'avait placé en 1127 comme abbé d'Igny. Son goût pour la solitude le fit renoncer à sa charge en 1138. Malgré les remontrances de Bernard dans cette Lettre, Humbert persévéra dans son retrait, et c'est Guerric qui lui succéda dans la charge abbatiale.

Lettre 142 (1138), aux cisterciens de l'Abbaye des Alpes. Leur abbé, Guérin vient de leur

être enlevé pour devenir évêque de Sion, en Suisse. Bernard les console et les engage à en élire un autre:

"Dieu a permis que votre excellent père (abbé) et le mien vous fût enlevé pour être placé à un poste plus considérable; il ne nous reste à faire que ce que l'Écriture rapporte du soleil et de la lune : l'un s'est élevé et l'autre est resté à sa place (Hab 3, 11). Le soleil, c'est ce père dont l'abbaye des Alpes recevait tout son éclat, comme la lune reçoit le sien du soleil. Lui élevé, restons à notre place, nous autres qui avons renoncé aux honneurs et aux dignités, pour vivre humbles et cachés dans la maison de Dieu, séjour pour nous mille fois préférable à la demeure splendide des pécheurs. Ce qui nous convient à nous, c'est l'abaissement, l'humilité, la pauvreté volontaire, l'obéissance, la paix et la joie dans l'Esprit-Saint; notre place et notre manière de vivre (*ordo noster*) c'est d'être soumis à un supérieur, d'être sous les ordres d'un abbé, de vivre sous un Règle et sa discipline; notre manière de vivre (*ordo noster*) c'est le silence, les jeûnes, les veilles, la prière et le travail, et par-dessus tout de pratiquer la charité, reine des vertus; c'est enfin de progresser continuellement dans l'union à Dieu et d'y persévérer jusqu'à la fin. C'est bien ce que vous faites tous les jours; nous en avons la conviction" (§1).

- Lettre 145, aux abbés cisterciens assemblés à Cîteaux pour le Chapitre Général (1137).

Bernard est retenu à Rome pour aider à trouver une issue au schisme d'Anaclet II. Il prie ses coabbés de compatir à ses peines et à ses douleurs qui doivent excuser son absence. Pourtant, il désire mourir au milieu des siens, et non en pays étranger...

"Dieu m'est témoin que c'est l'âme bien triste et le corps bien malade que je dicte cette lettre, moi qui n'ai pas cessé d'être votre frère, tout misérable et chargé d'affaires que je suis. Je m'estimerai bien-heureux si l'Esprit-Saint qui vous réunit en ce moment était mon interpellateur auprès de votre unanimité et me faisait la grâce d'imprimer en vos poitrines l'épreuve redoutable que je souffre et de vous représenter la triste image de ce que je suis et ma supplique à vos sentiments fraternels. Je ne le prie pas de vous inspirer une pitié que vous ressentez déjà; je vous connais et je sais assez la force de votre fraternité si largement ouverte; mais ce que je lui demande c'est de vous en pénétrer si vivement que vous ressentiez l'urgence de votre commisération à mon égard...; je suis tellement affecté par les labeurs et les peines qu'ils entraînent que souvent même vivre m'est à charge... Je voudrais pourtant ne pas mourir avant de vous être rendu.

Au reste, frères, poursuivez vos travaux sur les droits chemins que vous avez pris: la rectitude et la simplicité de vie codifiées dans vos statuts; ils sont salutaires. Mais avant tout, ayez soin de vous maintenir dans l'unité de l'esprit par le lien de la paix' (cf. Eph 4, 3), et 'le Dieu de la paix sera avec vous' (Ph 4, 9)".

- Lettre 143, de Bernard à ses frères, moines de Clairvaux (1135): voir en Conclusion.

B- Lettres à option théologique

Mentionnons dans ce genre littéraire les Lettres concernant Pierre Abélard et la Lettre adressée aux chanoines de Lyon pour contester leur célébration de l'Immaculée Conception.

a) L'affaire Pierre Abélard

- Lettres 190 : "Au Pape Innocent, sur quelques erreurs de Pierre Abélard" (1140: vu son ampleur, cette Lettre figure parmi les "Traités" de S. Bernard.

- Lettres 191: "Au Pape Innocent, au nom de l'archevêque de Reims et d'autres évêques" (les sympathies que Pierre Abélard trouve en cour de Rome y sont dénoncées; il est demandé au pape d'y mettre fin: "Abélard travaille à détruire la vérité de la foi"...)

- **Lettre 193: "A Maître Yves, cardinal- prêtre"...** ("Il est honteux qu' Abélard puisse compter des partisans jusque dans la cour de Rome" ... parmi les cardinaux de la Curie...).

- **Lettres 326-327: échange de Lettres entre Guillaume de S. Thierry et de Bernard à propos d'Abélard.**

- **Lettres 332-336: à des cardinaux, à propos de P. Abélard.**

- **Lettre 337: compte rendu des évêques de France à Innocent II sur le Concile de Sens de 1140 qui condamna P. Abélard.**

b) Lettre 174 aux chanoines de Lyon

Bernard reproche aux chanoines réguliers de Lyon d'avoir fait une "nouveau" (*nouitas*) en célébrant la fête de la Conception de Marie; cette célébration ne s'appuie sur rien de solide, et surtout sans avoir consulté le Saint-Siège, auquel Bernard se soumet... (lettre de 1140).

"...L'Eglise de Lyon s'était montrée fermée jusqu'à présent à toute tentative d'innovations; elle ne s'est jamais laissée aller à un zèle juvénile par légèreté. Aussi ne puis-je que m'étonner qu'il se soit rencontré parmi vous, de nos jours des chanoines qui veulent flétrir l'antique éclat de votre Eglise en introduisant une fête nouvelle dont l'Eglise n'a pas encore entendu parler, et que d'ailleurs la raison désapprouve, sans appui traditionnel..."

"La Vierge Marie a tant de titres irrécusables à nos respects, elle est élevée si haut en dignité, qu'elle n'a pas besoin qu'on lui prête de faux titres à notre vénération"... "Sa naissance fut sainte, parce que dès le ventre de sa mère elle avait été comblée de grâce et de sainteté" (comme Jérémie, et comme Jean-Baptiste)... Quant à renchérir sur ses privilèges, et rendre à la conception de Marie les mêmes honneurs qu'à sa naissance - et l'une ne va pas sans l'autre, il est vrai - (non!)..." Si Marie n'a pu être sanctifiée avant d'être conçue - puisqu'elle n'existait pas encore -, il n'est pas moins certain qu'elle ne l' a pas été non plus au moment même de sa conception, puisque la conception est inséparable du péché... Si elle est née, elle n'a pas été conçue sans péché" (§ 7).

Bernard suit S. Paul en Rm 5, 12ss, ce qu'Augustin fera aussi, mais avec cet élan intuitif qui ouvre au mystère de l'Immaculée Conception: après avoir lu S. Paul et tenu que "tous ont péchés" et donc que tous ceux qui naissent doivent être purifiés de la faute originelle contractée par tous, après avoir cité Rm 5, 12 ("si tous les hommes ont péché en Adam et sont donc privés de la grâce de Dieu"), l'évêque d'Hippone ajoute, dans son Traité "De la nature et de la grâce" (§ 42):

"Ici, nous mettons à part la Vierge Marie, dont je ne veux pas qu'il soit question quand il s'agit du péché, par respect pour notre Seigneur. Comment en effet pouvons-nous connaître les privilèges de grâces qu'elle a reçus pour triompher de toute participation au péché, elle qui a mérité de concevoir et d'enfanter Celui qui n'a jamais eu aucun péché?"

Bernard avait lu S. Paul, mais pas ce texte où Augustin commente S. Paul en ouvrant au mystère de l'Immaculée Conception de Marie qui ne sera défini, par l'Eglise, qu'en 1854!

C- Science et Foi

Plusieurs Lettres nous permettent de juger de la position de Bernard par rapport aux études profanes et ecclésiastiques: son grand argument est paulinien: "La science enfle, c'est la charité qui édifie" (1 Co 8, 1). Sa position reste équilibrée; et s'il apparaît parfois s'opposer à la vaine philosophie", c'est dans son débat avec Abélard pour contrer le rationalisme destructeur de la foi et

remettre au premier rang de la recherche théologique l'Écriture et les Pères de l'Église.

La **Lettre 106** à Henry Murdach, écolâtre Anglais, reflète bien la pensée de Bernard à ce sujet. Les **Lettres 320 et 321** lui sont également adressées. Henry rentrera finalement à Clairvaux, abandonnant l'enseignement. Il deviendra successivement abbé de Vauclair (France), puis de Wells, en Angleterre, avant d'être élu archevêque d'York.

- **Lettre 106, à Henry Murdach:** Bernard le presse d'embrasser la vie monastique dont il lui décrit les bienfaits qui dépassent de beaucoup les charmes trompeurs de l'enseignement:

"Crois-en mon expérience! Tu trouveras quelque chose de plus dans les forêts que dans les livres; les arbres et les rochers t'enseigneront des choses que tu ne peux entendre ailleurs; ne penses-tu pas que l'on puisse tirer du miel des rochers et de l'huile de la pierre la plus dure (Dt 32, 13)? Ne sais-tu pas que les montagnes laissent ruisseler la douceur, et que des collines coulent le lait et le miel, que nos vallons regorgent de froment (Ps 80, 17)? Il me faudrait encore te dire beaucoup de choses, mais je dois m'en tenir là. Ce n'est pas de lecture dont tu es avide mais de prière: que Dieu ouvre ton cœur à l'amour de sa loi et de ses préceptes. Porte-toi bien".

"Yves et Guillaume (deux anciens élèves de Henry, entrés à Clairvaux) formulent les mêmes souhaits que moi, et, à la fin de cette lettre, nous te disons ensemble combien nous nous estimerions heureux de te voir ici; tu ne saurais trop le croire. Nous prions donc Dieu afin que là où tu aurais dû nous précéder, du moins, tu nous y suives. Mais en te montrant assez humble pour te mettre en route à la suite de tes élèves, tu leur donneras encore une leçon demeurant ainsi toujours leur maître".

- **Lettres 107 et 108:** la première est adressée à Thomas de Beverla (en Angleterre); Thomas avait fait vœu de se faire moine de Cîteaux, mais il tardait à faire le pas. Bernard le presse de passer à l'acte, mais en vain. Et la mort brutale de Thomas est mentionnée dans la Lettre suivante. Celle-ci s'adresse à Thomas de S. Omer (nord de la France):

"...Tu redoutes le jugement des hommes et n'a cure du jugement de Dieu qui 'ne cesse d'avoir les yeux ouverts sur les méchants' (cf. Ps 33, 17). Est-ce sage? Ainsi, tu redoutes la confusion plus que les châtiments... ; tu crains moins les coups de l'épée de Dieu que ceux de la langue des hommes... Sont-ce là les fruits de ces connaissances dont l'amour te semble un motif suffisant pour remettre à plus tard l'accomplissement de tes promesses?"

Que penser et que dire d'une piété, d'une science, d'un savoir et de règles de conduite qui apprennent à trembler là où il n'y a rien à redouter, et à demeurer impassible quand Dieu même est à craindre? Tu ferais bien mieux d'apprendre Jésus-Christ, mais Jésus-Christ crucifié; c'est une science que l'on acquiert que lorsqu'on est crucifié au monde. Quelle erreur, cher fils, de croire que tu peux apprendre à l'école des maîtres du siècle une science où l'on ne fait de progrès avec la grâce de Dieu qu'en méprisant le monde et en devenant disciple du Sauveur. Elle n'est pas dans les livres, mais dans l'onction de la grâce; elle n'est ni dans la lettre, mais dans l'esprit; elle n'est pas une question d'érudition mais de pratique des commandements du Seigneur (cf. Os 10, 12)..." (108, §1).

Il reste que l'enseignement exhaustif le plus clair de Bernard sur la question de la compatibilité des études souvent entreprises "pour que d'autres sachent que l'on sait" (cf. Perse, *Satire* 1, 27) et la vie consacrée, se trouve rassemblé dans le **Sermon 36 sur le Ct des Cts**: "De l'utilité des sciences et des lettres; de la hiérarchie des connaissances; la connaissance de notre misère étant, de toutes, la plus utile" (cf. 1 Co 8, 1; Qo 1, 18).

D- Lettres d'amitié

a). Lettres adressées à des femmes:

- **Lettre 116, à Hermengarde, qui fut Comtesse de Bretagne.** Elle fut une grande bienfaitrice des moines de Clairvaux. Bernard proteste de son amitié pour elle avec des sentiments pleins de douceur et d'affection qui témoignent d'une amitié pure et vraie.

"Que ne puisses-tu lire dans mon esprit comme tu le fais sur ce papier que tu as déroulé! Tu y verrais ce que le doigt de Dieu y a gravé d'amour pour toi, et tu reconnaîtrais bien vite que ni la langue ni la plume, ne sont capables de le rendre tel que l'Esprit de Dieu l'a inscrit à l'intime de moi-même. A l'heure présente, mon cœur est auprès de toi, même si mon corps est absent; malheureusement, ni toi ni moi ne pouvons faire que tu le puisses voir; du moins, tu as un moyen de t'en assurer: tu n'as qu'à descendre dans ton propre cœur pour y trouver le mien; car tu ne peux douter que je ressente pour toi autant d'affection que tu en éprouves toi-même pour moi, à moins que tu ne prétendes m'aimer plus que tu ne l'es de moi, et que tu n'aies meilleure opinion de tes capacités d'aimer au point de pouvoir nous vaincre par la charité.

Mais tu es trop modeste pour ne pas sentir en ce qui nous concerne que Celui qui te porte à m'aimer et à accueillir mes conseils salutaires, me donne de te prodiguer une égale affection de véritable amour. Toi donc, tu verras comment me retenir avec toi; quant à moi, je sais fort bien que tu ne m'es jamais absente où que j'aie. Cela, ce n'est que quelques lignes rédigées en passant, espérant avoir plus de loisir pour t'écrire plus longuement, si Dieu m'en donne le temps".

- **La Lettre 117, adressée à la même Hermengarde, est une louange à la ferveur de celle-ci dans le service de Dieu. Bernard lui signifie son désir de lui rendre bientôt visite.**

- **Lettre 118, à la "très noble et très religieuse Dame Béatrice":**

"...Qu'est-ce qui s'inquiète comme vous de ma santé? Ai-je laissé dans le monde une seule personne qui porte aussi loin sa sollicitude à mon sujet, ou même qui ait conservé de moi un tel souvenir? (Dame Béatrice avait accueilli Guillaume et Bernard dans sa propriété, en 1127, pour permettre aux "deux abbés malades" de refaire leur santé...)... Vous avez hâte de savoir comment je me porte et d'apprendre des nouvelles de ma santé, du voyage que je viens de faire et du nouveau monastère où je viens de conduire un groupe de religieux (nouvelle fondation par Clairvaux)...Je les ai laissés heureux et tranquilles (*laetos et in pace*). Je suis revenu la joie et la paix dans l'âme. Mais à mon retour j'ai été repris pendant quelques jours par mes accès de fièvre et avec tant de violence que je pensai mourir...Grâce à Dieu, j'ai retrouvé la santé et mes forces sont revenues de telles sortes que je me trouve beaucoup mieux que lorsque je me suis mis en route".

- **Autres Lettres:** à la Duchesse de Lorraine (L. 120); à la duchesse de Bourgogne (L. 121); à Mélisende, reine de Jérusalem, femme du roi Foulques (L. 354), etc...

- Au chapitre des "Lettres d'amitié", il convient de joindre les Lettres à Guillaume de S. Thierry, celles à Pierre le Vénéral, à l'abbé Suger, à Ogier... Que d'amis n'avait pas Bernard!

*

Conclusion

Quelques centres d'intérêt particuliers n'ont pas été abordés: ils tiennent cependant une place non négligeable dans la perception de la personnalité de Bernard de Clairvaux. Nous voulons parler des **Lettres concernant les rapports avec des personnages politiques d'importance**, tels les Rois de France (Louis VI et Louis VII), d'Angleterre (Henri 1er Beauclerc), l'empereur d'Allemagne et des Romains (Lothaire et Conrad), la reine de Jérusalem, le roi Roger de Sicile, Le Comte d'Angoulême, la Comtesse de Blois, le Comte Thibaud de Champagne, Sanche, soeur de l'empereur d'Espagne ... Il y a aussi des **Lettres concernant les enjeux de la Seconde Croisade**, en particulier celles des années 1145-1146. La Lettre 363 adressée aux chrétiens d'Orient les invitant à résister courageusement aux musulmans implantés dans les lieux saints est significative de la conception de la Chrétienté dans laquelle vivait "Bernard et son temps" (voir aussi **Lettre 288**). Le §1 du Livre II du Traité "De la Considération", est en fait une Lettre adressée à Eugène III, sur l'issue malheureuse de la Seconde Croisade, où Bernard dit au pape: "Je n'ai fait qu'obéir à vos ordres"... "Les jugements de Dieu sont justes et équitables; nul n'en saurait douter. Mais celui-ci (l'issue malheureuse de l'expédition sainte) est pour moi un tel abîme que je n'hésite point à proclamer bienheureux tous ceux qui n'en prendront point occasion de se scandaliser"... "Si les hébreux tombèrent et périrent pour leur iniquité, pourquoi nous étonner que les croisés, coupables des mêmes crimes, aient reç le même châtement?"...

Mais la **Lettre 143** de Bernard à ses frères moines de Clairvaux, alors qu'il se trouve retenu en Italie, pourra tenir lieu de conclusion et nous confirmera dans le sentiment que Bernard fut toujours l'homme de la fidélité à son *propositum* monastique, choisi avec enthousiasme dès son entrée à Cîteaux et jamais remis en cause, malgré les innombrables engagements d'Eglise auxquels il fut contraint, et qui auraient pu entraver la radicalité d'un engagement monastique. Cette Lettre est datée de 1135:

"Jugez de la peine que je ressens par celle que vous éprouvez vous-mêmes. Si mon absence vous pèse, croyez qu'elle me pèse plus encore qu'à vous, car la part n'est pas égale entre nous; si vous ne souffrez chacun de la privation d'un seul, alors que je souffre seul de l'éloignement de tous, ma peine est donc multipliée par le nombre de frères que vous êtes. C'est à cause de chacun de vous que je regrette mon éloignement et c'est pour chacun de vous que j'en appréhende les suites. Je ne cesserai pas d'être inquiet et préoccupé que lorsque je serai de retour parmi vous. Je suis bien persuadé que vous êtes dans les mêmes dispositions à mon égard, mais moi, je suis seul. Vous ne sentez qu'une peine et moi j'en ressens autant que je compte d'enfants parmi vous. Et non seulement je me trouve crucifié par cette contrainte qui me tient éloigné de vous sans que la royauté même me serait une misérable servitude, mais encore je me sens devoir me mêler de choses bien étrangères à mon propos monastique, et qui toujours perturbent mon attrait pour le calme et la retraite.

Puisque vous savez tous qu'il en est ainsi, compatissez donc à ma peine, et, puisque je ne prolonge qu'à regret cet éloignement que les intérêts de l'Eglise réclame, il ne convient pas de vous indigner davantage. Mais j'espère en voir bientôt le terme. Priez, pour votre part, afin que cet éloignement puisse être fructueux, et regardez comme un gain tout ce que mon absence vous aura causé de tracas, car c'est pour Dieu que je suis ici; Il est bon, Lui, puissant et miséricordieux: Il saura bien pallier les inconvénients de mon absence et vous en dédommager avec surabondance. Aussi, soyons forts puisque nous avons Dieu avec nous, Dieu en qui je vous suis présent quelle que soit la distance qui nous sépare. Si vous êtes fidèles aux devoirs de vos charges, humbles, craignant Dieu, appliqués à la *lectio* et à la prière personnelle, pleins de charité les uns envers les autres, soyez sûrs que de chacun je suis tout proche; comment, en effet, pourrai-je être éloigné de ceux avec lesquels je ne fais qu'un coeur et qu'une âme? ..."

*